



COMMISSION NATIONALE DISCIPLINAIRE

**Objet : Réunion du vendredi 11 aout 2016 par
conférence téléphonique.**

AFFAIRE SANS INSTRUCTION

Disqualification de Monsieur Victor AGUILAR lors du 40ème tournoi international d'Antibes les 2 et 3 juillet 2016.

Etaient présents : M Alain Bertrand, M Michel Goutte. M Frédéric Gandard, Mme Hélène Bussolino (membres de la commission). Mme Sonia KACED (secrétaire de séance)

Etait excusé M Victor Aguilar

Audience

Lecture est faite des rapports de la compétition du Juge arbitre, Monsieur Joachim Ulrich et de son adjointe Mme Simone Ulrich

Il ressort de ces rapports qu'à la fin de son match et après avoir reçu un avertissement oral pendant celui-ci, M Aguilar a jeté violement sa raquette qui a rebondi et est arrivée sur le terrain voisin où se déroulait un autre match. Une joueuse lui a rendu sa raquette qu'il a cassée sur son genou. Mme Ulrich l'a alors disqualifié.

Décision

Attendu que Monsieur Aguilar a reconnu les faits auprès de la JAA Mme Simone Ulrich et a signé sans discuter la notification de disqualification.

Attendu que par ses gestes il a contrevenu aux articles 4.14 et 4.17 du code de conduite des joueurs.

Attendu que c'est la première fois qu'il est sanctionné lors d'une compétition.

La Commission Disciplinaire de 1^{ère} instance de la FFBaD, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Suspend Monsieur Victor Aguilar de toutes compétitions régies par la FFBaD jusqu'au 03 janvier 2017**

- **Attendu par ailleurs que, Monsieur Victor Aguilar est sanctionné pour la première fois pour de tels faits et a toujours eu un comportement exemplaire au cours de sa carrière,**
- **Décide d'assortir cette sanction d'un sursis pour la période du 4 novembre 2016 au 3 janvier 2017**

Conformément à l'article 2.3.1 du règlement disciplinaire de la FFBA, la décision de l'organe disciplinaire de première instance peut être frappée d'appel par l'intéressé ou par le Président de la Fédération dans un délai de 20 jours calendaires.

Le Président de séance : Alain BERTRAND
La Secrétaire de séance : Sonia KACED